

1603-2003

Les 400 ans de paix entre Genève et la Savoie s'exposent

Une exposition exceptionnelle retrace les 400 ans de paix durable qui découlent du traité de Saint-Julien. Elle a été inaugurée dans les salons de l'Hôtel de ville, vendredi 6 juin, devant une nombreuse assistance. Le maire, Jean-Michel Thénard, a chaleureusement remercié le comité de la Société d'histoire "La Salévienne" ainsi que tous les acteurs ayant contribué à la réalisation de cette exposition qui a demandé un énorme travail de préparation.

Le président Claude Mégevand déléguait ensuite la parole au vice-président Claude Barbier. «*La Salévienne* se doit de remercier tous ceux sans qui, cette exposition n'aurait pu avoir lieu, à commencer par André Palluel-Guillard, professeur en retraite de l'Université de Savoie, président d'honneur de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Savoie. Ce grand spécialiste de l'histoire de la Savoie et de Genève, est l'auteur d'une thèse magnifique sur la période d'occupation française de Genève de 1798 à 1814. Il faut aussi citer M. Minthran, qui a réussi l'exploit de réaliser plus de vingt panneaux dans un temps record avec son équipe, Catherine Santschi, responsable des archives de l'Etat de Genève, qui a notamment accepté que l'original du traité traverse la frontière, afin qu'il se retrouve, 400 ans plus tard, là où il fut négocié. M^{me} Dubosson, de l'association "1603 Genève", présidente de la société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, s'est pour sa part occupée de l'organisation des conférences historiques. Enfin, il faut saluer la ville de Genève qui supporte l'essentiel du coût de l'exposi-

tion, afin que celle-ci circule aussi sur le sol de la ville de Genève, avant d'aller dans d'autres lieux, tant sur le territoire genevois que sur celui de la Savoie ou du Pays de Gex. »

Histoire commune

Le but de cette exposition est bien de permettre à tous, Savoyards et Genevois, de découvrir leur histoire régionale. En se réappropriant notre passé, on comprend mieux notre destin. Ne pas se soucier de son passé, serait paraît-il se condamner à le revivre. Aujourd'hui, les accords bilatéraux entrés en vigueur voici un an, vont poser de nouveaux problèmes à notre territoire. C'est pourquoi, la Salévienne appelle de ses vœux, une collaboration entre les deux universités de Chambéry et de Genève sur le thème de l'histoire régionale, afin que l'histoire de ce territoire soit enseignée dans les écoles.

En attendant que les choses s'améliorent dans ce sens, cette exposition grand public devrait contribuer à combler ce déficit, apportant à tous ceux qui veulent en savoir un peu plus, un bon condensé de notre passé commun.

Elle sera accompagnée d'une plaquette complémentaire, consacrée au traité.

Bernard TOUZET ■

Le traité de Saint-Julien, à l'origine de 400 ans de paix 1603-2003" : Au salon d'honneur de l'Hôtel de ville, premier étage, du lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Le dimanche 29 juin, de 9 heures à 17 heures. L'original du traité est exposé en exclusivité, et bien gardé !



L'original du traité de Saint-Julien, prêté par les archives de l'État de Genève : pièce maîtresse de l'exposition,